

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-168 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le lundi 3 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mardi 27 septembre 2022 - Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 16 - Nombre de votants : 75

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Marie-Noëlle TAUTY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL (*jusqu'à la délibération n°2022-157*), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Daniel ROUSSET (*jusqu'à la délibération n°2022-158*), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-142*), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Patricia GRIMAL), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Joël BRUNET (à Jean-Marc RIGAUD), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Alexandre NANCHI (à Stéphanie JULLIEN), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Elisabeth LAROCHE (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Régine GIROUD), Frédéric BARDOT (à Lionel MANOS), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gaël ALLAIN (à Ludovic PUIGMAL), Françoise GIRAUDET (à Liliane FALCON), Eric BEAUFORT (à Patrick MILLET), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU).

Etaient excusés : Jean PEYSSON, Jean MARCELLI, Daniel BEGUET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Dominique DELOFFRE.

Objet : Communication du Bilan de la qualité de l'air 2021 d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que la CCPA est membre d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, dont la mission principale est le suivi de la qualité de l'air.

Il est à noter que la pollution de l'air connaît globalement une tendance à la baisse en Auvergne Rhône-Alpes depuis plus de 10 ans. Le nombre de jours d'activation d'une vigilance pollution était de 93 en 2011 et a atteint 31 jours en 2020 et 25 jours en 2021. Pour la quatrième année consécutive, aucune vigilance pollution n'a eu pour cause le taux de NO2 ou SO2.

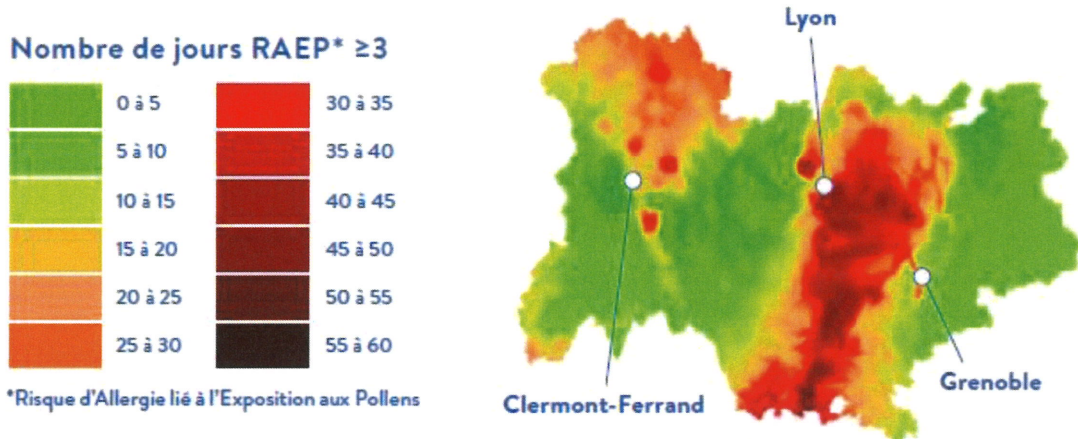
Toutefois, une pollution ne baisse plus et est globalement stable depuis 4 ans : celle aux particules fines en suspension, lesquelles regroupent une grande variété de composants : composés issus de combustion, pollens, métaux... Les PM 2,5 sont désormais mesurées en continu ; il s'agit de particules de diamètre inférieur à 2,5 microns soit 30 fois plus petits qu'un cheveu humain, qui peuvent rester en suspension pendant des jours et des semaines. Un très récente étude a démontré le rôle cancérigène des PM 2,5¹.

Les mauvais usages du chauffage individuel au bois peuvent être responsables de 50 à 70 % de cette pollution.

.../...

¹ Etude menée sur près d'un demi-million d'habitants en Angleterre, en Corée du Sud et à Taiwan par les scientifiques de l'institut Francis-Crick et de l'University College de Londres

La Plaine de l'Ain est par ailleurs particulièrement touchée par les pollens d'ambroisie, avec un risque d'allergie qui peut rester élevé pendant une quarantaine de jours par an (août-septembre).



La pollution à l'ozone est significative dans les communes les plus élevées en altitude, dans le Bugey.

Enfin, les principaux gaz à effet de serre que sont les CO₂, CH₄ et NO₂ sont produits dans l'Ain pour 40 % par le trafic routier, 18 % par l'agriculture, 15 % par le résidentiel et 14 % par l'industrie.

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE de la communication du Bilan de la qualité de l'air 2021 d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Préfecture, le 6 octobre 2022

et publication le 7 octobre 2022

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,

Le 1^{er} vice-président,

Marcel JACQUIN

